

# LA MÉDECINE DU TRAVAIL

## 2000 ans d'histoire

Deux Français, Sarah Leuridan, consultante en communication, et le Dr Matthieu Merau, ont eu

la bonne idée de rédiger un livre qui raconte avec humour l'évolution de la médecine du travail en Europe et, plus particulièrement, dans leur pays. Joliment illustré par Daniel Lemal et préfacé par le professeur Daniel Furon, de l'Institut de santé au travail du Nord de la France, le livre est publié aux Éditions de l'encre vive. Une plongée éclair dans l'Histoire du vieux continent. C'est parti, top chrono...

PAR | MONIQUE LEGAULT FAUCHER |

**TRIPALIUM** • Non, il ne s'agit pas d'une planète, d'une substance chimique ou d'un accessoire de gymnastique. C'est, comme le rappelle le *Dictionnaire historique de la langue française* (Éditions Robert), un instrument de supplice... dont dérive le mot travail. Le *tripalium*, sorte de petite travée, de poutre, de chevalet, servait à contenir un animal ou un être humain, dont les femmes en couches, et à châtier, voire torturer esclaves et manants. Le croisement étymologique de *tripalium* avec le mot *trabacula*, signifie travailler au corps, faire souffrir.

Il faudra attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour que le lien unissant travail et punition-souffrance-contention soit remplacé par la notion de production. Désormais, on travaille pour produire. Boulot, dodo, métro viendront beaucoup plus tard...

**AN 131 AVANT J-C** • Déjà, des symptômes liés au travail intriguent. Hippocrate, le plus grand médecin de l'Antiquité, décrit la colique de plomb de l'ouvrier métallurgiste. Certaines catégories de travailleurs bénéficient d'une assistance médicale, si l'on peut dire. Ainsi, des médecins veillent sur la santé des ouvriers des pyramides égyptiennes. Claude Galien, médecin de l'empereur Marc Aurèle, et le plus grand médecin de l'Antiquité après Hippocrate, est nommé médecin de l'école des gladiateurs. Jour après jour, il consigne de nombreuses observations et signe près de 500 traités sur la médecine et l'éthique, dont un sur la mortalité des hommes travaillant dans les mines de cuivre.

C'est un architecte romain, Vitruve, qui reliera travail et maladie. « Il faut aussi que l'architecte ait connaissance de la médecine pour savoir quelles sont les différentes situations des lieux de la terre, lesquels sont appelés *climata* par les Grecs, afin de connaître la qualité de l'air, s'il est sain ou dangereux, et quelles sont les diverses propriétés des eaux; car sans la considération de toutes ces choses, il n'est pas possible de construire une habitation saine. »

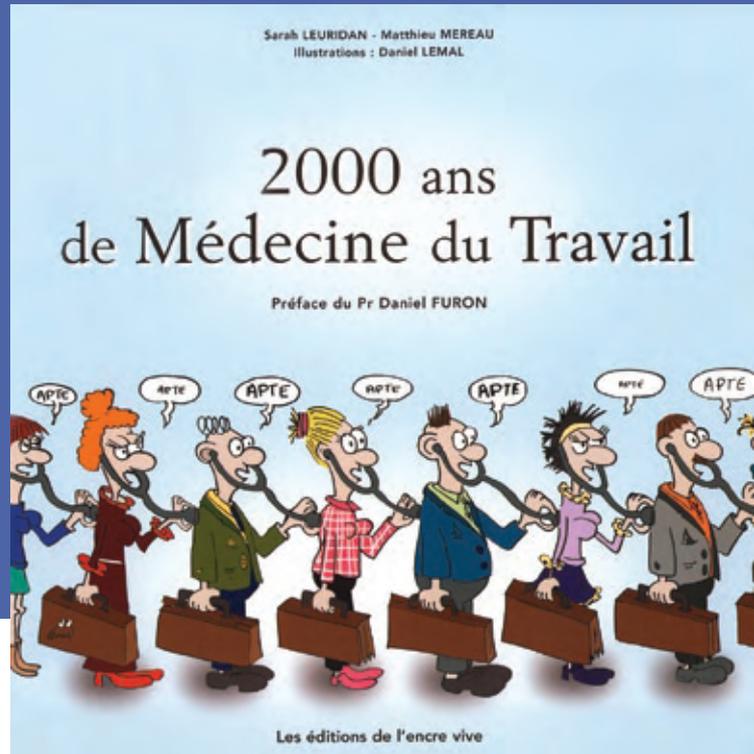
Vitruve soulève une hypothèse et se demande si les tuyaux en plomb desservant l'eau ne seraient pas responsables d'intoxication chez les habitants. À peu près au même moment, les travailleurs dans les mines de plomb commencent à protéger leur visage avec des vessies de porcs...

**PREMIER MILLÉNAIRE** • La civilisation arabe fera considérablement progresser les connaissances acquises dans l'Antiquité. Le savoir finira par toucher l'Europe aux environs du XIII<sup>e</sup> siècle. À ce moment, on observe le servage dans les campagnes et le regroupement de divers métiers en corporations. Arnaud de Villeneuve, médecin philosophe et alchimiste, publie deux ouvrages, *L'hygiène professionnelle* et *Les maladies des métiers*.

**XV<sup>e</sup> SIÈCLE** • La médecine poursuit son essor et les maladies liées au travail aussi. Les travailleurs des mines éprouvent des difficultés. Dispositifs d'aération sommaire, techniques de descente et de remontée dangereuses.

Georg Bauer, dit Agricola, considéré comme le père de la minéralogie et de la métallurgie, est le premier médecin à s'intéresser à la composition et à la possible toxicité des minerais extraits. Vivant dans la plus grande région minière de l'Europe de son époque, témoin de toutes les techniques industrielles utilisées alors, il publie six traités, dont le plus connu *De re metallica*. Dans ce document, il expose avec *maestria* les problèmes d'extraction et de traitement des minerais.

Non sans raison. Le taux de mortalité chez les travailleurs des mines



commence à préoccuper sérieusement les exploitants qui essuient de lourdes pertes liées à la pénurie de main-d'œuvre. Une première réglementation du travail dans les mines de mercure à Frioul voit le jour et fixe la durée du travail dans les mines à six heures. Henri IV donne l'ordre de prélever dans chaque mine une portion destinée à rémunérer un chirurgien et à acheter des médicaments « afin que les pauvres blessés soient secourus gratuitement, et que, par cet exemple de charité, les autres soient plus encouragés au travail des dites mines ».

**XVII<sup>E</sup> SIÈCLE** • C'est l'éclosion des manufactures, le début de l'industrialisation et du morcellement du travail, ce qui ne plaît guère aux artisans. Ils estiment perdre en grande partie la maîtrise du produit.

Jean-Baptiste Colbert, nommé successivement surintendant puis contrôleur général des Finances par Louis XIV, décide d'offrir des avantages sociaux aux salariés des manufactures et aux volontaires décidés à s'enrôler dans la marine. Il favorise le développement des industries de la laine, du drap et des tapis, encourage la création d'entreprises fabriquant glaces, dentelles et autres produits de luxe. Les petits agriculteurs se voient eux aussi offrir un certain nombre de privilèges.

**XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE** • Bernardino Ramazzini, professeur à l'Université de Modène, publie un Essai sur les maladies des artisans. Y sont décrits les symptômes d'un grand nombre de

Illustration : Daniel Lemal



### Se mettre à la place de chacun

maladies professionnelles. Pendant deux siècles, cette œuvre servira de référence absolue et sera traduite en français en 1777. En Grande-Bretagne, Sir Percival Pott, chirurgien, décrit le premier cancer professionnel qui touche les ramoneurs. Guère écouté, hélas, il se battra pour améliorer les conditions de travail des enfants, souvent vendus par leurs parents.

**XIX<sup>E</sup> SIÈCLE** • On voit surgir les usines en zone urbaine et on assiste aux premières migrations de populations des campagnes vers les villes. Les conditions d'hébergement font frémir et Victor Hugo les décrit dans un poème intitulé *Les châtiments*.

**1841** • La France emboîte le pas à la Grande-Bretagne et légifère relativement au travail des enfants dans les manufactures. Louis-René Villermé, médecin de Napoléon, à l'origine de cette loi malheureusement peu respectée faute d'inspecteurs, publie une enquête sur l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie.

Rayon médecine, on assiste aussi à la description des premières maladies professionnelles causées par le plomb et la silice et à la formation des premiers syndicats.

**1898** • En France, les accidents du travail sont reconnus et indemnisés. Vers 1919, on reconnaîtra également les maladies professionnelles, dont le saturnisme.

**1906** • Création du ministère du Travail. Le Code du travail fixe pour la première fois les principes généraux de salubrité des locaux et de protection des travailleurs et prévoit la déclaration de tout accident du travail ou de maladie professionnelle.

**1914** • Après la guerre, deux médecins, Jules Leclercq et Pierre Mazel, créent une médecine qui permet la réadaptation au travail des handicapés de guerre. Les premiers instituts de médecine du travail voient aussi le jour.

**1940** • Pomaré édite une circulaire qui sera reprise dans la Charte du travail de 1942 à la base des premiers services de médecine du travail.

**1946** • Grâce à la *Loi du 11 octobre*, la naissance de la médecine du travail a lieu. Désormais, chaque salarié des entreprises privées de l'industrie et du commerce doit passer une visite médicale annuelle. À visée préventive, cette visite détermine l'aptitude médicale au poste de travail.

**2004** • La visite médicale annuelle est modulée par un décret en fonction du risque lié au travail. Elle peut se faire tous les deux ans, si les risques sont faibles, et beaucoup plus fréquemment si les risques sont élevés. **PT**

Source : LEURIDAN, Sarah et MEREAU, Mathieu, *2000 ans de Médecine du Travail*, Les éditions de l'encre vive, 79 pages, 2006.

« Je conseille au médecin qui visite un ouvrier de s'asseoir sur le simple banc qu'on lui présente comme un fauteuil doré et d'interroger le malade consciencieusement et avec cœur... Aux questions que l'on pose d'habitude, qu'il me soit permis d'ajouter la suivante : quel est le métier du malade ? »

Bernardino Ramazzini

### S'informer sur les métiers d'une entreprise

Illustration : Daniel Lemal

